



**Frédéric BOCCALETTI**

Conseiller régional de P.A.C.A  
Secrétaire national aux fédérations PACA et Corse  
Secrétaire départemental du Var

**Coordination Régionale  
contre le projet de LGV PACA**

Monsieur Didier CADE  
Monsieur Serge JOVER  
Monsieur Alex AMBERTO

Six-Fours-les-Plages, le 14 avril 2012

Messieurs,

Votre courrier adressé à Marine Le Pen a particulièrement retenu son attention.

En ma qualité de Conseiller régional de P.A.C.A, elle m'a chargé de porter à votre connaissance sa position.

Vos arguments relatifs au coût pharaonique de ce chantier, en une période où notre pays est en situation de faillite, sont on ne peut plus pertinents.

Mais au-delà de l'aspect financier, la très vive opposition des populations concernées importe bien davantage à Marine Le Pen. Les concertations de circonstances entreprises par RFF n'ont eu d'autre but qu'une tentative de désamorcer la fronde suscitée par ce calamiteux projet.

Epris de vraie démocratie, j'ai moi-même exprimé à de multiples reprises le souhait que les citoyens concernés puissent formuler leur avis au travers d'un référendum.

A ce jour, nous n'avons reçu aucun écho favorable des pouvoirs publics pour l'organisation d'une telle consultation populaire...

Pourtant, ainsi que vous le soulignez, l'enjeu est de taille. Les incidences négatives sur l'environnement et l'emploi seraient dramatiques. Il s'agirait bien d'un saccage, manifestement prémédité, économique et écologique.

En outre, nous souscrivons sans réserve à votre demande de voir pris en compte les conclusions du rapport Mariton et des Assises du Ferroviaire, ainsi que les remarques du docteur ès-sciences Ion Argyriadis.

J'ai d'ailleurs signé la pétition contre ce projet de LGV PACA organisée par le Maire de Sanary, Monsieur Ferdinand Bernhard, à la mi-novembre 2011. J'ai aussi participé à de multiples manifestations et réunions sur le sujet.

Privilégiant toujours l'intérêt commun, j'ai déposé le 16 décembre 2011 au Conseil Régional de PACA un vœu réclamant l'abandon pur et simple de ce projet (voir en pièce jointe). Seul le Front National s'est exprimé pour son adoption. Les autres partis l'ont rejetée... Ces derniers abusent donc aujourd'hui les citoyens en leur tenant fort opportunément en période électorale un discours inverse...

Sans ambiguïté Marine Le Pen soutient votre position visant à l'abandon définitif de ce projet de LGV PACA.

Marine Le Pen a très clairement pris position pour la rénovation et le rétablissement des lignes régionales (voir le document en pièce-jointe « Mon projet » page 9).

Je me tiens à votre disposition pour vous apporter toute précision que vous jugeriez utile.

A vos côtés dans ce combat commun, je vous prie de croire, Messieurs, en l'expression de mes salutations républicaines.



**Adresse personnelle :**

Frédéric Boccaletti  
62 rue des Pins  
83140 Six-Fours-les-Plaques  
Tél 06.50.61.31.51  
fboccaletti83@yahoo.fr

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Assemblée plénière du vendredi 16 décembre 2011

Voëu déposé par  
Le groupe Front National

**Concernant la LGV – Paca**

**Elu rapporteur : Frédéric Boccaletti**

Le Conseil Régional Paca soucieux des légitimes préoccupations exprimées par la population quant au projet de Ligne à Grande Vitesse dans l'Ouest Var, souhaite rappeler celles-ci au travers d'une déclaration d'élus issus de tous horizons politiques :

Les Conseillers régionaux souhaitent manifester fermement leur opposition face à l'évolution du projet LGV PACA conduit par RFF qui ne respecte pas le courrier ministériel du 29 juin 2009.

Réseau Ferré de France a dévoilé 3 tracés, le 19 Octobre 2011, appelés fuseaux, soumis à la concertation publique à partir du 7 Novembre 2011. RFF a fixé au 22 Décembre 2011, la date de clôture de cette concertation, soit à peine 6 semaines pour boucler un projet pourtant si lourd de conséquences pour nos territoires, et sans connaissance de l'impact environnemental, économique et social sur le territoire.

Cette ligne à grande vitesse (LGV) pose d'énormes problèmes que ce soit en termes d'environnement, économiques et sociaux ou financiers.

- En termes environnementaux : les fuseaux proposés par Réseau Ferré de France traversent d'une part des zones naturelles de très grande qualité qui pourraient être considérées comme des espaces remarquables au sens de la loi littoral, mais aussi le vignoble de Bandol et différentes communes rurales et du littoral. A ce titre, aucun des

fuseaux n'est recevable ni par les élus locaux ni par la population qui manifeste sa désapprobation.

- En termes économiques et sociaux : ce projet ampute gravement le vignoble de Bandol, appellation dont la surface est relativement restreinte et qui est mondialement connue. Il impacterait les cités balnéaires du littoral et celles des territoires ruraux, et aussi, selon les cas, un certain nombre de zones d'activités économiques.
- En termes financiers : ce projet au coût pharaonique a été estimé en 2008 à 20 milliards d'€ (et tout le monde sait bien que le coût augmentera au fil des années) doit être supporté pour partie (50%) par les collectivités territoriales.

Est-il raisonnable de le maintenir à l'heure où l'Etat réduit d'une part, ses concours aux dites collectivités et d'autre part, les appelle à limiter leur endettement ? Ce projet n'est-il pas contradictoire dans le contexte actuel, où l'Etat associé aux collectivités souhaite se désendetter ?

Les Conseillers régionaux, toutes tendances politiques décident de s'opposer à ce projet de LGV PACA tel que présenté dans les fuseaux proposés étant donné les conséquences humaines, économiques, environnementales et sociales.

Considérant d'une part cette affirmation de la volonté populaire, d'autre part l'endettement déjà considérable des différentes collectivités, le Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur demande au gouvernement français et à Réseau Ferré de France de retirer sans délai purement et simplement ce projet.